

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé Moniteur belge



eposé / Reçu

1 5 AVR. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise

N° d'entreprise : 0719 610 732

Dénomination

(en entier): ndimalu consulting group

(en abrégé) :

Forme juridique: SPRL-S

Adresse complète du siège : Place de la Constitution 19/2 B-1060 SAINT GILLES

Objet de l'acte: CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL - MODIFICATION DE MANDAT

Procès Verbal n°20190414 du 14 Avril 2019

Ordre du jour

changement du Siège Social

L'assemblée a décidé à l'unanimité de corriger l'erreur qui a été commise par les services du notaire concernant le numéro de la rue et la boite aux lettres y référente.

La modification est la suivante :

Le siège siège est transféré de la rue : Place de la constitution 19 boite 2 1060 saint gilles

vers

La rue Place de la constitution 2 boites 19 1060 saint gilles Cette décision est prise à l'unanimité.

La modification du mandat des administrateurs :

Vu les perspectives économiques actuelles , la SPRL-S ne veut prendre aucun risque , celui de mettre son évolution en difficulté. L'assemblée générale décide de modifier les mandats des administrateurs suivants :

Monsieur LUNGA WA IWAMBA, époux de Madame MALENGE BEATRIZ, domicilié koolstraat 147 B-9300 Aalst, son Mandat au sein de la société devient à titre Gratuit à partir du 31/03/2019.

Mademoiselle EMMANUELLE LUNGA MALENGE, domiciliée Koolstraat 147 B 9300 Aalst, son Mandat au sein de la société devient à titre Gratuit.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Fait à Saint Gilles 31/03/2019

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).